

MAISON DE LA NOUVELLE
FRANÇOIS NAVARD
CLASSEMENT DE 1^{er} AGRICULTURE
Spécialité: médicaments français
et remèdes variés.
Préparations des médicaments
généralistes complètes.

LE CANADA

C. NEVILLE
IMPORTATEUR DE VIN
LIQUEURS EXTRA
37, Rue Rideau
Entrée par le Marché St.
Epicerie de famille, porte ouverte
de 8 h. à 10 h.

Publié par la Cie. d'Imp.

EDITION QUOTIDIENNE

Oscar McDonell, Directeur

10ème ANNÉE, No. 55

OTTAWA, MARDI 4 SEPTEMBRE 1888

LE NUMERO: 1 CENT

LE CANADA

fondateur en 1878

Prix de l'abonnement

En un an, pour la ville, \$4.00

En un an, pour la campagne, \$5.00

En six mois, \$3.00

En trois mois, \$1.50

En quinze jours, 50 cts

En cinq jours, 25 cts

En deux jours, 10 cts

En un jour, 5 cts

En six mois, \$3.00

En trois mois, \$1.50

En quinze jours, 50 cts

En cinq jours, 25 cts

En deux jours, 10 cts

En un jour, 5 cts

En six mois, \$3.00

En trois mois, \$1.50

En quinze jours, 50 cts

En cinq jours, 25 cts

En deux jours, 10 cts

En un jour, 5 cts

En six mois, \$3.00

En trois mois, \$1.50

En quinze jours, 50 cts

En cinq jours, 25 cts

En deux jours, 10 cts

En un jour, 5 cts

En six mois, \$3.00

En trois mois, \$1.50

En quinze jours, 50 cts

En cinq jours, 25 cts

En deux jours, 10 cts

En un jour, 5 cts

En six mois, \$3.00

En trois mois, \$1.50

En quinze jours, 50 cts

En cinq jours, 25 cts

En deux jours, 10 cts

En un jour, 5 cts

En six mois, \$3.00

En trois mois, \$1.50

En quinze jours, 50 cts

En cinq jours, 25 cts

En deux jours, 10 cts

En un jour, 5 cts

En six mois, \$3.00

En trois mois, \$1.50

En quinze jours, 50 cts

En cinq jours, 25 cts

En deux jours, 10 cts

En un jour, 5 cts

En six mois, \$3.00

En trois mois, \$1.50

En quinze jours, 50 cts

En cinq jours, 25 cts

En deux jours, 10 cts

En un jour, 5 cts

En six mois, \$3.00

En trois mois, \$1.50

En quinze jours, 50 cts

En cinq jours, 25 cts

En deux jours, 10 cts

En un jour, 5 cts

En six mois, \$3.00

En trois mois, \$1.50

En quinze jours, 50 cts

En cinq jours, 25 cts

En deux jours, 10 cts

En un jour, 5 cts

En six mois, \$3.00

En trois mois, \$1.50

En quinze jours, 50 cts

En cinq jours, 25 cts

En deux jours, 10 cts

En un jour, 5 cts

En six mois, \$3.00

En trois mois, \$1.50

En quinze jours, 50 cts

En cinq jours, 25 cts

En deux jours, 10 cts

En un jour, 5 cts

ACTUALITÉS

Le lieutenant-gouverneur Angers

est à Sherbrooke.

Le conseil des ministres s'est réuni

hier après-midi.

MM. Barrow M. P. et Percell M. P.,

étaient, hier, en cette ville.

L'honorable John Carling qui a été

dernièrement, légèrement indisposé, est

parfaitement rétabli.

La Justice annonce que M. L. P.

Pelletier n'a pas donné sa démission de

Conseiller législatif.

L'on dit que le bref pour l'élection

de Mégantic sera émis dans le cours de

septembre.

M. E. Guilbeault, député de Jo-

liette, était hier en cette ville, pour af-

faire des démarches concernant son

comté.

Les deux échos nouvelles de Toronto

nous apprennent que l'honorable M.

Pardee ne résignera pas son siège dans

le cabinet Mowat.

Si l'on M. Langelier entre dans le

cabinet provincial, on dit que M. le Dr

Rinfret, M. P. P., sera nommé conseil-

ler législatif afin d'ouvrir le comté de

Québec Centre à l'hon. M. Langelier.

On dit que M. Larochelle, député de

Dorchester, résignera son mandat pour

le poste de conseiller législatif, à la

place de l'honorable M. Pelletier, qui

se présente dans Dorchester.

Il faut honorer la magistrature parce

que les juges doivent être honorables,

mais si leur nomination ne porte pas le

caractère de l'intégrité, ils perdent de

gravité attente à l'administration de la

justice. Il serait humiliant par un pays

de couvrir une honte au moyen de l'hei-

meine.

Les journaux de Québec nous annon-

cent que M. Langelier doit être fait

ministre du gouvernement de Québec

peu en remplacement de M. Turot qui

visait une position curative. M. L.

Pelletier doit aussi remplacer l'hon-

orable M. Garneau. La Patrie d'hier

appelle la nomination de M. Pelletier; la

visite de M. Mercier, à Montréal a cer-

tainement eu son effet.

Voici ce que nous lisons dans La

Patrie:

L'Étendard se félicite de ce que nous

avons pris en flagrant délit de prin-

cipes révolutionnaires et pour se tirer de

là et exposer ses balourdies; elle tombe

dans les grossièretés et les personnalité.

Elle parle de rédacteurs à bon mar-

ché:

« Si son marché que l'on travaille à

la Patrie, on est payé avec l'argent lé-

gitimement gagné par le journal et l'on

n'est jamais forcé d'attendre les au-

tomnes et les carottes du dehors pour

toucher les salaires du samedi.

« S'il est une chose au monde que ces

messieurs de l'Étendard devraient évi-

ter c'est de parler finances et bon mar-

ché, car le public est depuis longtemps

édifié sur ces questions là.

NOTRE BAZAINE

A notre grande surprise, nous

avons appris hier, d'une manière

positive la nomination de M. Cham-

pagne, ex-conseiller législatif, à la

charge de magistrat de district à

Montréal. Depuis plusieurs jours

un rumeur circulait à cet effet,

mais nous refusions de croire à une

trahison aussi honteuse. Cette

nomination n'aurait rien d'extraor-

dinaire sous d'autres circonstances.

M. Champagne aurait pu accepter

honorablement une place de juge

UNE QUESTION CONSTITUTIONNELLE

La loi en vertu de laquelle M.

Champagne va monter sur le banc

est, au dire de plusieurs juriscoun-

sultes, inconstitutionnelle; elle va

être attaquée incessamment sur ce

terrain. L'appel de la charte de 1867,

les juges des Cours Supérieures, des

cours de District et des cours de

comtés sont nommés et payés par

le gouvernement fédéral. Or, cette

cour de Magistrats de district de

Montréal que M. Mercier vient de

créer est une cour de juridiction

supérieure, parce que la loi qui la

créa lui confère tous les pouvoirs,

juridictions et attributions de la

cour de Circuit qui est elle-même

une cour de juridiction supérieure.

En fait, la cour de Circuit est

une cour souveraine comme la cour

de Supérieure; elle est soumise à

la cour d'Appel dans certains cas

comme la cour Supérieure, mais

aucune autre cour ne la contrôle,

tandis qu'elle-même contrôle tous

les tribunaux de juridiction infé-

rieure au moyen de certiorari; sous

ce rapport, elle est mise sur le mê-

me pied que la cour Supérieure

proprement dite.

En outre, la cour de Circuit était

lors de la confédération, présidée

par les juges de la cour Supérieure;

cette cour ne de l'être dans tous les

autres districts de la province. Les

juges de la cour de Circuit ont tou-

jours été nommés par le gouverne-

ment fédéral, et nulle autre autori-

té ne peut les nommer. Or, la cour

des Magistrats de Montréal, c'est

par conséquent une cour de Circuit

créée par le gouvernement de Québec

qui n'est pas le gouvernement fédé-

ral; par ce moyen, ils bouleversent

tranquillément la constitution

politique du pays et transfèrent

le pouvoir de nomination de Québec

pour le pouvoir de nommer et l'obliga-

tion de payer les juges qui incombent

au gouvernement fédéral par le

acte fédéral.

Si cette loi est déclarée inconsti-

tutionnelle, la province est libérée

du coup de \$6,000 de charges annuelles,

pour le paiement des deux juges et

de M. le magistrat Champagne;

en outre, nous aurons la satisfaction

immense de voir M. Champagne

assise, entre un fauteuil de conseil

ier législatif et celui de juge de la

cour de Circuit. Les honnêtes gens

seraient noblement vengés.

NOS EDILES A L'ŒUVRE

LA QUESTION SANITAIRE

Hier soir à un lieu la séance ré-

gularière du Conseil de Ville à la-

quelle étaient présents le pro maire

Errat, au fauteuil, et les éch-vins

Gurdon, Hutchison, Daiglish, Cox,

Monk, McVeity, Borthwick, O'Leary,

Honey, Laverdure, Harrow,

Hugham, Adams, Durocher, Rogot,

Askwith et Henderson.

Une pétition de M. E. Gagné

et autres contre le canal d'égoût de

la rue Victoria.

Présentée une contre pétition en

favor du tuyau d'égoût sanitaire

dans la rue St André, de O. Latour

et autres.

Présentée une autre pétition de

M. W. McLeod spécifiant le danger

qu'il y a de ne pas mettre de lumie-

re électrique entre les rues Kent et

Cliff. Référé au comité du Feu et

de l'Éclairage.

Une lettre de MM. B. Lecourt

et MacCracken, demandant \$200 de

donnations en faveur de M. Thos.

Paquette par suite de l'inondation

de sa cave provoquée des tuyaux

d'égoût.

Référé au Bureau des Travaux.

Lettre de l'hon. B. W. Scott, en

favor de la Compagnie du Pacifi-

que Canadien afin de lui permet-

tre de faire des travaux de draina-

ge sur la rue Botelier.

Il est proposé par l'échevin Bing-

ham secondé par l'échevin O'Leary

que la rue Botelier soit comprise au

Pacifique soit acceptée.

Une discussion fort longue et

très animée eussitôt à laquelle pren-

nent part les échevins Bingham,

O'Leary, Cox, Durocher, Husey,

Borthwick, Gordon et Hutchison.

L'échevin Henderson propose en

amendement afin de mettre un ter-

me à la discussion, que la question

soit référée aux comités conjoints

des Travaux, des Finances et Bu-

reau de Santé.

L'amendement ayant été mis aux

COUR DU BANC DE LA REINE

Montréal, 3 Septembre 1888.
Le cour du Banc de la Reine s'est ouvert à 10 heures, en présence de la présidence de Son Honneur le Juge Dorion.

Le cour était bondé de curieux attendant avec impatience le moment où Kehoe serait appelé.

Le premier témoin appelé à déposer fut le Juge Dorion, qui déclara que Kehoe était un homme d'un caractère violent et d'un esprit d'égarement.

Le second témoin appelé fut le Juge Armstrong, qui déclara que Kehoe était un homme d'un caractère violent et d'un esprit d'égarement.

Le troisième témoin appelé fut le Juge Larocque, qui déclara que Kehoe était un homme d'un caractère violent et d'un esprit d'égarement.

Le quatrième témoin appelé fut le Juge Gauthier, qui déclara que Kehoe était un homme d'un caractère violent et d'un esprit d'égarement.

Le cinquième témoin appelé fut le Juge Gauthier, qui déclara que Kehoe était un homme d'un caractère violent et d'un esprit d'égarement.

Le sixième témoin appelé fut le Juge Gauthier, qui déclara que Kehoe était un homme d'un caractère violent et d'un esprit d'égarement.

Le septième témoin appelé fut le Juge Gauthier, qui déclara que Kehoe était un homme d'un caractère violent et d'un esprit d'égarement.

Le huitième témoin appelé fut le Juge Gauthier, qui déclara que Kehoe était un homme d'un caractère violent et d'un esprit d'égarement.

Le neuvième témoin appelé fut le Juge Gauthier, qui déclara que Kehoe était un homme d'un caractère violent et d'un esprit d'égarement.

Le dixième témoin appelé fut le Juge Gauthier, qui déclara que Kehoe était un homme d'un caractère violent et d'un esprit d'égarement.

Le onzième témoin appelé fut le Juge Gauthier, qui déclara que Kehoe était un homme d'un caractère violent et d'un esprit d'égarement.

Le douzième témoin appelé fut le Juge Gauthier, qui déclara que Kehoe était un homme d'un caractère violent et d'un esprit d'égarement.

Le treizième témoin appelé fut le Juge Gauthier, qui déclara que Kehoe était un homme d'un caractère violent et d'un esprit d'égarement.

Le quatorzième témoin appelé fut le Juge Gauthier, qui déclara que Kehoe était un homme d'un caractère violent et d'un esprit d'égarement.

Le quinzième témoin appelé fut le Juge Gauthier, qui déclara que Kehoe était un homme d'un caractère violent et d'un esprit d'égarement.

Le seizième témoin appelé fut le Juge Gauthier, qui déclara que Kehoe était un homme d'un caractère violent et d'un esprit d'égarement.

Le dix-septième témoin appelé fut le Juge Gauthier, qui déclara que Kehoe était un homme d'un caractère violent et d'un esprit d'égarement.

Le dix-huitième témoin appelé fut le Juge Gauthier, qui déclara que Kehoe était un homme d'un caractère violent et d'un esprit d'égarement.

Le dix-neuvième témoin appelé fut le Juge Gauthier, qui déclara que Kehoe était un homme d'un caractère violent et d'un esprit d'égarement.

LES MÉDECINS

Les médecins ont parfaitement raison de dire que Kehoe n'est pas en état de juger de son état mental, parce qu'il ne l'a vu que tous les jours.

Le Dr. Curran - Avez-vous employé quelque instrument pour étudier l'état du prisonnier? - Non, il n'y a pas, de ces instruments.

Le Dr. Curran - C'est bien, mais vous n'avez pas employé d'instrument pour étudier l'état du prisonnier? - Non, il n'y a pas, de ces instruments.

Le Dr. Curran - C'est bien, mais vous n'avez pas employé d'instrument pour étudier l'état du prisonnier? - Non, il n'y a pas, de ces instruments.

Le Dr. Curran - C'est bien, mais vous n'avez pas employé d'instrument pour étudier l'état du prisonnier? - Non, il n'y a pas, de ces instruments.

Le Dr. Curran - C'est bien, mais vous n'avez pas employé d'instrument pour étudier l'état du prisonnier? - Non, il n'y a pas, de ces instruments.

Le Dr. Curran - C'est bien, mais vous n'avez pas employé d'instrument pour étudier l'état du prisonnier? - Non, il n'y a pas, de ces instruments.

Le Dr. Curran - C'est bien, mais vous n'avez pas employé d'instrument pour étudier l'état du prisonnier? - Non, il n'y a pas, de ces instruments.

Le Dr. Curran - C'est bien, mais vous n'avez pas employé d'instrument pour étudier l'état du prisonnier? - Non, il n'y a pas, de ces instruments.

Le Dr. Curran - C'est bien, mais vous n'avez pas employé d'instrument pour étudier l'état du prisonnier? - Non, il n'y a pas, de ces instruments.

Le Dr. Curran - C'est bien, mais vous n'avez pas employé d'instrument pour étudier l'état du prisonnier? - Non, il n'y a pas, de ces instruments.

Le Dr. Curran - C'est bien, mais vous n'avez pas employé d'instrument pour étudier l'état du prisonnier? - Non, il n'y a pas, de ces instruments.

Le Dr. Curran - C'est bien, mais vous n'avez pas employé d'instrument pour étudier l'état du prisonnier? - Non, il n'y a pas, de ces instruments.

Le Dr. Curran - C'est bien, mais vous n'avez pas employé d'instrument pour étudier l'état du prisonnier? - Non, il n'y a pas, de ces instruments.

Le Dr. Curran - C'est bien, mais vous n'avez pas employé d'instrument pour étudier l'état du prisonnier? - Non, il n'y a pas, de ces instruments.

Le Dr. Curran - C'est bien, mais vous n'avez pas employé d'instrument pour étudier l'état du prisonnier? - Non, il n'y a pas, de ces instruments.

Le Dr. Curran - C'est bien, mais vous n'avez pas employé d'instrument pour étudier l'état du prisonnier? - Non, il n'y a pas, de ces instruments.

Le Dr. Curran - C'est bien, mais vous n'avez pas employé d'instrument pour étudier l'état du prisonnier? - Non, il n'y a pas, de ces instruments.

Le Dr. Curran - C'est bien, mais vous n'avez pas employé d'instrument pour étudier l'état du prisonnier? - Non, il n'y a pas, de ces instruments.

Le Dr. Curran - C'est bien, mais vous n'avez pas employé d'instrument pour étudier l'état du prisonnier? - Non, il n'y a pas, de ces instruments.

Le Dr. Curran - C'est bien, mais vous n'avez pas employé d'instrument pour étudier l'état du prisonnier? - Non, il n'y a pas, de ces instruments.

Le Dr. Curran - C'est bien, mais vous n'avez pas employé d'instrument pour étudier l'état du prisonnier? - Non, il n'y a pas, de ces instruments.

LES MÉDECINS

Les médecins ont parfaitement raison de dire que Kehoe n'est pas en état de juger de son état mental, parce qu'il ne l'a vu que tous les jours.

Le Dr. Curran - Avez-vous employé quelque instrument pour étudier l'état du prisonnier? - Non, il n'y a pas, de ces instruments.

Le Dr. Curran - C'est bien, mais vous n'avez pas employé d'instrument pour étudier l'état du prisonnier? - Non, il n'y a pas, de ces instruments.

Le Dr. Curran - C'est bien, mais vous n'avez pas employé d'instrument pour étudier l'état du prisonnier? - Non, il n'y a pas, de ces instruments.

Le Dr. Curran - C'est bien, mais vous n'avez pas employé d'instrument pour étudier l'état du prisonnier? - Non, il n'y a pas, de ces instruments.

Le Dr. Curran - C'est bien, mais vous n'avez pas employé d'instrument pour étudier l'état du prisonnier? - Non, il n'y a pas, de ces instruments.

Le Dr. Curran - C'est bien, mais vous n'avez pas employé d'instrument pour étudier l'état du prisonnier? - Non, il n'y a pas, de ces instruments.

Le Dr. Curran - C'est bien, mais vous n'avez pas employé d'instrument pour étudier l'état du prisonnier? - Non, il n'y a pas, de ces instruments.

Le Dr. Curran - C'est bien, mais vous n'avez pas employé d'instrument pour étudier l'état du prisonnier? - Non, il n'y a pas, de ces instruments.

Le Dr. Curran - C'est bien, mais vous n'avez pas employé d'instrument pour étudier l'état du prisonnier? - Non, il n'y a pas, de ces instruments.

Le Dr. Curran - C'est bien, mais vous n'avez pas employé d'instrument pour étudier l'état du prisonnier? - Non, il n'y a pas, de ces instruments.

Le Dr. Curran - C'est bien, mais vous n'avez pas employé d'instrument pour étudier l'état du prisonnier? - Non, il n'y a pas, de ces instruments.

Le Dr. Curran - C'est bien, mais vous n'avez pas employé d'instrument pour étudier l'état du prisonnier? - Non, il n'y a pas, de ces instruments.

Le Dr. Curran - C'est bien, mais vous n'avez pas employé d'instrument pour étudier l'état du prisonnier? - Non, il n'y a pas, de ces instruments.

Le Dr. Curran - C'est bien, mais vous n'avez pas employé d'instrument pour étudier l'état du prisonnier? - Non, il n'y a pas, de ces instruments.

Le Dr. Curran - C'est bien, mais vous n'avez pas employé d'instrument pour étudier l'état du prisonnier? - Non, il n'y a pas, de ces instruments.

Le Dr. Curran - C'est bien, mais vous n'avez pas employé d'instrument pour étudier l'état du prisonnier? - Non, il n'y a pas, de ces instruments.

Le Dr. Curran - C'est bien, mais vous n'avez pas employé d'instrument pour étudier l'état du prisonnier? - Non, il n'y a pas, de ces instruments.

Le Dr. Curran - C'est bien, mais vous n'avez pas employé d'instrument pour étudier l'état du prisonnier? - Non, il n'y a pas, de ces instruments.

Le Dr. Curran - C'est bien, mais vous n'avez pas employé d'instrument pour étudier l'état du prisonnier? - Non, il n'y a pas, de ces instruments.

Le Dr. Curran - C'est bien, mais vous n'avez pas employé d'instrument pour étudier l'état du prisonnier? - Non, il n'y a pas, de ces instruments.

Le Dr. Curran - C'est bien, mais vous n'avez pas employé d'instrument pour étudier l'état du prisonnier? - Non, il n'y a pas, de ces instruments.

HABITS DE CHOIX

NOUS FAISONS DEL'HABILLEMENT POUR HOMME

UNE SPECIALITE

J. O'Reilly

Nos 269 et 271, rue Wellington OTTAWA.

LOTTERIE NATIONALE

CLASSE D.

TIRAGES, LE TROISIEME MARCHÉ DE CHAQUE MOIS

LE QUINZIEME TIRAGE MENSUEL AURA LIEU LE

MERCREDI, 19 SEPT. 1888

A DEUX HEURES P.M.

VALEUR DES LOTS \$50,000.00

Gros Lot: Un immeuble de 5,000

2307 lots valant - \$50,000.00

\$1.00 le BILLET

Le Secrétaire: S. E. LEBEVRE

Bureaux: 8, E. Saint-Jacques, Montréal, Canada.

269 N. B. - L'Administration de la Loterie attire l'attention de ses clients sur les importants changements opérés dans la nomenclature des lots et les informe en même temps qu'elle dissimule la Loterie 269-N B.

Plantes Régénératives Françaises

Nevalgie et Rhumatisme

Quelques détails sur l'état de la Loterie 269-N B.

Quelques détails sur l'état de la Loterie 269-N B.

Quelques détails sur l'état de la Loterie 269-N B.

TOUT HOMME

CONSUMPTION

GUERISON GARANTIE

COMPAGNIE DE MEDICINE DE TORONTO, TORONTO, ONT.

TEINTURE pour les CHEVEUX

ARTICLES DE TOILETTE

LE BUSTE

MALADIES DES FEMMES

Plantes Régénératives Françaises

Nevalgie et Rhumatisme

Quelques détails sur l'état de la Loterie 269-N B.

Quelques détails sur l'état de la Loterie 269-N B.

Quelques détails sur l'état de la Loterie 269-N B.

Quelques détails sur l'état de la Loterie 269-N B.

Quelques détails sur l'état de la Loterie 269-N B.

Quelques détails sur l'état de la Loterie 269-N B.

Quelques détails sur l'état de la Loterie 269-N B.

Quelques détails sur l'état de la Loterie 269-N B.

Quelques détails sur l'état de la Loterie 269-N B.

Quelques détails sur l'état de la Loterie 269-N B.

Quelques détails sur l'état de la Loterie 269-N B.

Quelques détails sur l'état de la Loterie 269-N B.

Quelques détails sur l'état de la Loterie 269-N B.

Beaudet & Desjardins

COIN des RUES BAY et FLORENCE, OTTAWA

MANUFACTURIERS DE

Caïens d'ouvrures, Portes, Jalousies, Moulures, Bois pour plancher, Bois à lambris, ser, Meubles, Etc., Etc. Bois de charpente préparés constamment en mains.

Les meilleurs machines améliorées sont en usage d'un noir établissement

Ouvrage de première Classe garanti. Communication télégraphique.

BUREAU A LA VILLE: No 26 RUE SPARKS. RUSSELL HOUSE

GRANDE VARIETE

CHAPEAUX FRANÇAIS, ANGLAIS, AMERICAINS ET CANADIENS, Etc

JOSEPH COTE 114 - RUE RIDEAU - 114 OTTAWA.

MEUBLES! MEUBLES!

Voici le temps d'acheter à bas prix des Meubles de

BONNE QUALITE

HARRIS & CORRELL

36, 38, 40, 42, 44

MAISON SAINT-GEORGE

102 et 104 RUE RIDEAU

Vins, Liqueurs, Eau-de-Vie et Cigars importés de première choix.

THOMAS GORMAN PROPRIETAIRE

36, Carré du Marché By, 36

Manufacture de VOITURES! ROYALE

LEVEILLE & MATHÉ PROPRIETAIRES

56 RUE DALY - 19 ET 21 RUE STEWART

DEPRECHES TELEGR

DERNIERS NOUVEAUX

Un voleur de banque

Québec, 3-Samedi matin

Le voleur de banque

Le voleur de banque

Le voleur de banque

Le voleur de banque

Le voleur de banque

Le voleur de banque

Le voleur de banque

Le voleur de banque

Le voleur de banque

Le voleur de banque

Le voleur de banque

Le voleur de banque

Le voleur de banque

Le voleur de banque

Le voleur de banque

Le voleur de banque

Le voleur de banque

Le voleur de banque

Le voleur de banque

Jardins... ENCE, OTTAWA

DEPECHE TELEGRAPHIQUES

DERNIERES NOUVELLES

CANADA

Un atelier de banque en fuite... Québec, 3-Samedi matin, la ville a été mise en émoi par le rumeur qu'un employé de la Banque Nationale était en fuite emportant avec lui des sommes considérables.

Le "Bellevue"... Peu de temps après l'arrivée du "Bellevue" l'amiral débarqué et est allé visiter les installations de la ville.

Le "Bellevue"... Peu de temps après l'arrivée du "Bellevue" l'amiral débarqué et est allé visiter les installations de la ville.

Le "Bellevue"... Peu de temps après l'arrivée du "Bellevue" l'amiral débarqué et est allé visiter les installations de la ville.

Le "Bellevue"... Peu de temps après l'arrivée du "Bellevue" l'amiral débarqué et est allé visiter les installations de la ville.

Le "Bellevue"... Peu de temps après l'arrivée du "Bellevue" l'amiral débarqué et est allé visiter les installations de la ville.

Le "Bellevue"... Peu de temps après l'arrivée du "Bellevue" l'amiral débarqué et est allé visiter les installations de la ville.

Le "Bellevue"... Peu de temps après l'arrivée du "Bellevue" l'amiral débarqué et est allé visiter les installations de la ville.

Le "Bellevue"... Peu de temps après l'arrivée du "Bellevue" l'amiral débarqué et est allé visiter les installations de la ville.

La question des pêcheries

VICTORIA, C. A. 3.-L'honorable M. Bowell, ministre des pêcheries, est arrivé hier soir.

Le traité des esclaves... Paris 3.-L'empereur de Brésil a écrit au roi d'Espagne pour lui proposer un traité de commerce.

Un navire ligne de steamers... Paris 2.-On propose d'établir une ligne de steamers entre le Havre et les possessions françaises.

Paris, 3.-Pendant le banquet qui lui a été offert par la municipalité de Toulon, M. Floquet, président du conseil, a prononcé un discours au cours duquel il a parlé du danger qui nous aurons à courir si nous ne nous occupons pas de la restauration monarchique.

Neuville d'Allemagne... Berlin, 3.-Les notes testamentaires du défunt empereur Guillaume ont été publiées.

Neuville d'Allemagne... Berlin, 3.-Les notes testamentaires du défunt empereur Guillaume ont été publiées.

Neuville d'Allemagne... Berlin, 3.-Les notes testamentaires du défunt empereur Guillaume ont été publiées.

Neuville d'Allemagne... Berlin, 3.-Les notes testamentaires du défunt empereur Guillaume ont été publiées.

Neuville d'Allemagne... Berlin, 3.-Les notes testamentaires du défunt empereur Guillaume ont été publiées.

Neuville d'Allemagne... Berlin, 3.-Les notes testamentaires du défunt empereur Guillaume ont été publiées.

Neuville d'Allemagne... Berlin, 3.-Les notes testamentaires du défunt empereur Guillaume ont été publiées.

Neuville d'Allemagne... Berlin, 3.-Les notes testamentaires du défunt empereur Guillaume ont été publiées.

Histoire de Rome

HOUS, 3.-Le Pape écrit actuellement l'histoire de son règne.

Le traité des esclaves... Paris 3.-L'empereur de Brésil a écrit au roi d'Espagne pour lui proposer un traité de commerce.

Un navire ligne de steamers... Paris 2.-On propose d'établir une ligne de steamers entre le Havre et les possessions françaises.

Paris, 3.-Pendant le banquet qui lui a été offert par la municipalité de Toulon, M. Floquet, président du conseil, a prononcé un discours au cours duquel il a parlé du danger qui nous aurons à courir si nous ne nous occupons pas de la restauration monarchique.

Neuville d'Allemagne... Berlin, 3.-Les notes testamentaires du défunt empereur Guillaume ont été publiées.

Neuville d'Allemagne... Berlin, 3.-Les notes testamentaires du défunt empereur Guillaume ont été publiées.

Neuville d'Allemagne... Berlin, 3.-Les notes testamentaires du défunt empereur Guillaume ont été publiées.

Neuville d'Allemagne... Berlin, 3.-Les notes testamentaires du défunt empereur Guillaume ont été publiées.

Neuville d'Allemagne... Berlin, 3.-Les notes testamentaires du défunt empereur Guillaume ont été publiées.

Neuville d'Allemagne... Berlin, 3.-Les notes testamentaires du défunt empereur Guillaume ont été publiées.

Neuville d'Allemagne... Berlin, 3.-Les notes testamentaires du défunt empereur Guillaume ont été publiées.

Neuville d'Allemagne... Berlin, 3.-Les notes testamentaires du défunt empereur Guillaume ont été publiées.

MARCHE D'OTTAWA

Table with market prices for various goods like flour, sugar, and oil.

CARTES PROFESSIONNELLES

M. J. GORMAN, L.L.B., Avocat, Solliciteur, Notaire, Etc.

PAS DE COUTER GRATIS

Mais un bon potier substantiel et de bon marché.

BUREAU DE POSTE D'OTTAWA

Table with arrival and departure times for mail services.

ARRIVÉE ET DÉPART DES MALLS

Table with arrival and departure times for mail services.

ARRIVÉE ET DÉPART DES MALLS

Table with arrival and departure times for mail services.

ARRIVÉE ET DÉPART DES MALLS

Table with arrival and departure times for mail services.

ARRIVÉE ET DÉPART DES MALLS

Table with arrival and departure times for mail services.

ARRIVÉE ET DÉPART DES MALLS

Table with arrival and departure times for mail services.

MARCHE D'OTTAWA

Table with market prices for various goods like flour, sugar, and oil.

CARTES PROFESSIONNELLES

M. J. GORMAN, L.L.B., Avocat, Solliciteur, Notaire, Etc.

PAS DE COUTER GRATIS

Mais un bon potier substantiel et de bon marché.

BUREAU DE POSTE D'OTTAWA

Table with arrival and departure times for mail services.

ARRIVÉE ET DÉPART DES MALLS

Table with arrival and departure times for mail services.

ARRIVÉE ET DÉPART DES MALLS

Table with arrival and departure times for mail services.

ARRIVÉE ET DÉPART DES MALLS

Table with arrival and departure times for mail services.

ARRIVÉE ET DÉPART DES MALLS

Table with arrival and departure times for mail services.

ARRIVÉE ET DÉPART DES MALLS

Table with arrival and departure times for mail services.

MARCHE D'OTTAWA

Table with market prices for various goods like flour, sugar, and oil.

CARTES PROFESSIONNELLES

M. J. GORMAN, L.L.B., Avocat, Solliciteur, Notaire, Etc.

PAS DE COUTER GRATIS

Mais un bon potier substantiel et de bon marché.

BUREAU DE POSTE D'OTTAWA

Table with arrival and departure times for mail services.

ARRIVÉE ET DÉPART DES MALLS

Table with arrival and departure times for mail services.

ARRIVÉE ET DÉPART DES MALLS

Table with arrival and departure times for mail services.

ARRIVÉE ET DÉPART DES MALLS

Table with arrival and departure times for mail services.

ARRIVÉE ET DÉPART DES MALLS

Table with arrival and departure times for mail services.

ARRIVÉE ET DÉPART DES MALLS

Table with arrival and departure times for mail services.

MARCHE D'OTTAWA

Table with market prices for various goods like flour, sugar, and oil.

CARTES PROFESSIONNELLES

M. J. GORMAN, L.L.B., Avocat, Solliciteur, Notaire, Etc.

PAS DE COUTER GRATIS

Mais un bon potier substantiel et de bon marché.

BUREAU DE POSTE D'OTTAWA

Table with arrival and departure times for mail services.

ARRIVÉE ET DÉPART DES MALLS

Table with arrival and departure times for mail services.

ARRIVÉE ET DÉPART DES MALLS

Table with arrival and departure times for mail services.

ARRIVÉE ET DÉPART DES MALLS

Table with arrival and departure times for mail services.

ARRIVÉE ET DÉPART DES MALLS

Table with arrival and departure times for mail services.

ARRIVÉE ET DÉPART DES MALLS

Table with arrival and departure times for mail services.

PIGEON, PIGEON & Cie RUE RIDEAU

JERSEY POUR ENFANTS AU PRIX DU GROS PIGEON, PIGEON & Cie. RUE RIDEAU.

JERSEY D'AUTOMNE POUR DAMES AU PRIX DE LA MANUFACTURE PIGEON, PIGEON & Cie. RUE RIDEAU.

CORPS ET CALEÇONS GRIS ET ROUGE A 50 CENTIMS PIGEON, PIGEON & Cie. RUE RIDEAU.

FLANNELLE GRISE TOUTE LAINE 20 CENTIMS PIGEON, PIGEON & Cie. RUE RIDEAU.

CACHEMIRE DE TOUTE COULEUR A 20 CENTIMS PIGEON, PIGEON & Cie. RUE RIDEAU.

CORSETS DE TOUTS LES NUMEROS A 25 CENTIMS PIGEON, PIGEON & Cie. RUE RIDEAU.

TAPIS DE CEANVRE A 9 CENTIMS PIGEON, PIGEON & Cie. RUE RIDEAU.

TAPIS TAPISSERIE A 35 CENTIMS PIGEON, PIGEON & Cie. RUE RIDEAU.

TAPIS A ESCALIER A 8 CENTIMS PIGEON, PIGEON & Cie. RUE RIDEAU.

PIGEON, PIGEON & Cie RUE RIDEAU

PIGEON, PIGEON & Cie RUE RIDEAU

Dans la Capitale

—Les ex-échivains Lewis et O'Keefe assistaient, hier soir, à la séance du conseil de ville.

—Les travaux sur la rue Wellington, en face du Parlement sont en voie de progrès; la circulation sur cette rue a été suspendue en conséquence; on en fera l'une des plus belles avenues de la ville.

—Les plus belles photographies chez J. B. Durion, No. 569, rue Sussex, coin de la rue Rideau.

—Le chef de Police McVeity est de retour de ses vacances et a repris ses fonctions.

—Le nombre des tireurs des différentes parties de la province actuellement à Ottawa donne une nouvelle activité aux hôtels.

—Une escouade de 60 hommes est partie pour les chantiers en destination de la Rivière Française afin de travailler pour la compagnie Ontario Lumber. Le capitaine W. O. McKay qui a fait l'engagement de ces hommes enverra une autre escouade de 60 hommes à la Rivière Veuve aujourd'hui pour le compte de la succession David Moore.

—A l'école séparée du village St. Jean Baptiste, il y a maintenant six classes au lieu de quatre comme précédemment sur la direction du cher frère Zynphorien.

—Achetez le pain de Taranball Bros. 265, rue Rideau.

—Une centaine de voyageurs qui sont allés hier soir visiter la petite tente au coin des rues Rideau et Sussex, ont fait faire un mauvais parti à l'espèce de sauvage qu'on y exhibe depuis quelque temps. Ils ont reconnu malgré les tatouages nombreux et les petits morceaux de papier de couleur qui recouvrent la figure de l'Indien, un de leurs compagnons de chantiers et ils n'ont pas manqué, malgré ses cris de sauvagerie et ses yeux flamboyants de l'invoquer à aller leur faire visite dans la rue Murray lorsqu'il aurait changé de costume. Durant un certain temps la scène a été des plus comiques.

—Les vauriens commencent en core à infester le chemin de Montreuil et à s'amuser à mettre en pièces les trottoirs et les clôtures. Le constable de comté est invité à faire une visite sur les lieux.

—Les vendeurs de prisés candides abondent encore en ville malgré la défiance à cet effet. Hier soir, un cultivateur affublé d'un grand chapeau gris à la Cowboy attirait les passants en face du parc Major à la lueur bifarde d'une torche de Naphtal. En face du bureau de poste un autre vendeur de candides faisait des siennes devant une multitude de curieux, le tout accompagné de harangues de salimbanques.

—Pour se procurer un excellent lunch et une pension de première classe on ne pourra mieux s'adresser qu'au No. 30, rue O'Connor, chez Madame Christie (Cary). Bons lits; bonne table; confort général pour tous et prix raisonnables. 4-3m

—Dans plusieurs endroits de la ville de fortes odeurs de gaz se dégagent et il est à espérer que la compagnie verra à faire cesser cet état de chose désagréable.

—Une dame Brock a laissé tomber un billet de \$5 hier sur le marché By et n'a pu le retrouver; sans doute qu'il aura été ramassé par quelqu'un qui se sera empressé de l'empocher.

—La vente des bûches a eu lieu dimanche après-midi à la Chapelle de la rue Murray et a réalisé un assez joli bénéfice.

—La collecte dimanche prochain, à la Basilique sera faite au profit des améliorations de l'église.

—Nous avons joui d'une délicieuse température hier; aujourd'hui septembre se fait voir sous ses plus belles apparences.

—Les plus belles photographies chez J. B. Durion, No. 569, rue Sussex, coin de la rue Rideau.

—C'est aujourd'hui que s'ouvrent la plupart des écoles et couvents de la ville et en conséquence les rues sont bondées de jeunes gens des deux sexes.

—Les membres de l'Union St. Thomas se préparent à célébrer la fête patronale de leur société le 22 courant, avec grande solennité. Il a été question de cette démonstration à l'assemblée régulière de cette Union hier soir.

—Le commerce n'ayant pas été des plus florissants depuis quelque temps, les marchands voient avec plaisir arriver l'époque de la rentrée des classes et le temps des fêtes de l'Exposition qui donnera un nouveau regain d'activité au commerce dans toutes les branches.

—Le vapeur Ida ayant à son bord le corps de musique du 43ième bataillon partira du bassin du canal demain matin à 7 heures pour une excursion.

—Dr. Potter & Kidd, 254, rue Wellington.

—La nouvelle église de la paroisse de l'Ange Gardien sera complétée dans une couple de semaines.

—Le nombre des élèves enrégistrés au collège d'Ottawa hier, était beaucoup plus considérable que les années dernières; on a tout lieu de croire que les collégiens seront au nombre de 500 environ cette année.

—La ville d'Ottawa sera visitée par un nombre considérable d'étrangers durant la semaine de l'Exposition et les personnes qui pourraient disposer de chambres feraient bien d'en donner avis au comité de l'Exposition.

—L'endroit le meilleur à Ottawa pour se procurer de la fleur, farine et avoine 34, marché B.

—T. GORMAN.

—MM. Savard ont fait poser en face de leur pharmacie, à l'encolure des rues Clarence et Dalhousie, deux jolis piliers peints en rouge surmontés d'un énorme pilon et au-dessous d'une paire de lunettes d'une très grande dimension; cette enseigne d'un genre tout nouveau fait l'admiration des passants.

—Les prisonniers Beaulieu et DeLaurier, condamnés hier, à trois ans de détention au pénitencier de Kingston, sont partis ce matin, sous bonne escorte pour aller commencer leur terme d'exil.

CONSEIL DE VILLE DE HULL. Séance du 3 septembre.

—L'assemblée régulière et mensuelle du conseil a eu lieu hier matin à la salle Aubry.

—Etaient présents Son Honneur le maire A. Rochon au fauteuil et MM. les échevins Graham, Simard, Viau, Morin, Landry, Scott et Aubry.

—Les minutes de la dernière assemblée sont lues et approuvées.

—Il est proposé par l'échevin Landry, secondé par l'échevin Simard, que tous les comptes et papiers maintenant déposés sur le bureau de ce conseil, soient déferés à leurs comités respectifs à l'exception des propositions écrites du président de la banque Ville-Marie au sujet du paiement des réclamations de MM. Hanson Bros, du rapport du capitaine Keller, concernant les travaux de l'aqueduc, le plan du même, pour la bâtisse de la station de feu, et la requête des habitants de Tretouville au sujet de la pompe à feu Victoria.

—Il est proposé par l'échevin Landry, secondé par l'échevin Viau, que la banque Ville-Marie soit informée que le chiffre le plus limité, que cette corporation est déterminée à accepter pour ses débentures au montant de \$70,000 est fixé à 95cts dans la piastre net avec l'intérêt accru sur les dites débentures jusqu'à l'époque de la vente d'iceles, et que cette proposition lui est ouverte pour l'espace de 30 jours, du 25 août dernier. Adopté.

—Il est proposé par l'échevin Landry, secondé par l'échevin Viau, que Son Honneur le maire et le secrétaire-trésorier soient autorisés pour et au nom de cette corporation de signer tout document ou papier à ce nécessaire. Adopté.

—Il est proposé par l'échevin Scott, secondé par l'échevin Landry, que

Une Merveilleuse Relique ANCIENNE, MYSTERIEUSE, PROFONDE!

Les Canadiens qui ont traversé l'Atlantique jusqu'en Angleterre et visité la grande institution nationale, le Musée Anglais, à Londres, se rappellent sans doute avoir vu dans le corridor des Antiquités, une vieille pierre montrant la trace des lettres fondées—usée par le temps—supportée par des broches en fer portant une légende qui se lit comme suit:



Le Grand Magi répondra aussi à toutes les questions qui ont rapport à votre chance future, vos affaires, votre richesse, vos amours et votre mariage et vous dira aussi vos dates heureuses et les mois où vous aurez de la chance et où vous pourrez tenter des spéculations dont les résultats vous seront favorables.

BRYSON, GRAHAM & Cie Nos 148, 150, 152 et 154 RUE SPARKS.

la pompe à feu Victoria soit stationnée à Tretouville, et que le chef Geneat soit autorisé à la faire réparer, qu'une citerne soit créée à cet endroit sous la surveillance du proposeur et de l'échevin Gratam. Adopté. L'échevin Moreau votant contre.

—Il est proposé par l'échevin Simard, secondé par l'échevin Landry, que le rapport de l'ingénieur de la cité en date du mois d'août dernier au sujet des tuyaux de l'aqueduc soit adopté et que l'entrepreneur soit notifié de se conformer et de conduire en conséquence, ainsi que l'autre rapport de l'assistant ingénieur de l'aqueduc, suggérant la substitution des tuyaux à collets (flange pipes) à celles déjà posées en travers du ruisseau de Brewery Creek, lequel est également adopté, et que le prix des dites tuyaux et de leur totale, tels que ceux-ci, soient achetés par la corporation de la cité d'Ottawa. Adopté.

—Il est proposé par l'échevin Aubry, secondé par l'échevin Landry, que permission soit accordée à Arphousse Séguin de transporter et d'installer sur la rue Main à M. J. B. Amiot, pour être tenue au même endroit. Adopté.

—Il est proposé par l'échevin Landry, secondé par l'échevin Viau, qu'afin de réaliser les fonds nécessaires pour faire face aux dépenses de ce conseil, et pour élever, en cette cité, les diverses améliorations publiques nécessaires, les taxes cap-après désignées soient imposées et prélevées sur les personnes et les propriétés mobilières et immobilières suivantes, pour l'année courante, savoir:

—Agnès Moore, causant du désordre sur la rue Chapelle et frappant une de ses compagnes, Margaret Eggle à l'aide d'une boue; elle; cause l'empêchement de permettre à Margaret de se rendre.

—Edward Cuppage, pour assaut sur un jeune garçon de 10 ans, sur la rue Sherwood est remis à demain.

—Le contrat pour la construction de la nouvelle station de police a été accordé à M. W. H. Lewis, sa soumission était de \$13,375 et se trouvait la plus basse. Les autres étaient comme suit: Fred Toms, \$14,885; Rhyno & Ash, \$14,971; R. McLaughlin, \$14,000; White & O'Connor, \$13,921; John Stewart, \$13,793.

—Les travaux, seront dirigés en deux contrats séparés—un accordé avec les spécifications qui peuvent être mises au bureau de l'ingénieur de la cité, à l'Hôtel de Ville, O. LAVA. La corporation se réserve le droit de laisser l'ouvrage en un seul ou plusieurs contrats à sa seule discrétion et ne s'engage pas à accepter la plus basse, ni aucune des soumissions.

—Toutes les soumissions devront être accompagnées d'un chèque de banque accepté, au montant de cent piastres, fait payable à l'ordre du trésorier de la cité, qui sera conservé et le soumissionnaire devra s'acquiescer les conditions du contrat lorsqu'il en aura été reçu et si l'accomplissement n'est pas accepté, le chèque sera remboursé.

—Toutes les soumissions devront être faites sur des formulaires imprimés et lues et comparées par le secrétaire de la commission avec le nom de son adresse et les blancs bien remplis le tout accompagné de chaque soumission et de son montant, en un seul exemplaire régulier.

—EDOUARD PERRAULT, Ingénieur de la Cité. Bureau de l'ingénieur de la Cité, 304-1 de la rue St. Jacques, 3 Septembre 1888.

FEUILLETON DU "CANADA"

LE CONDAMNE A MORT

TROISIEME PARTIE FILLE ET SOEUR VII

Lorsqu'elles furent rendues à Mendon, Trémolo conduisit Denise à la boucherie.

—En sortant elle murmura: —Cette pauvre petite va tomber malade, bien sûr: elle est faible, d'une trop mauvaise santé pour supporter tant de secousses...

—Mais non elle se trompait. La fièvre s'exaltait Nabote et lui donnait des forces.

—Maintenant qu'allait-elle faire, l'infirmes? Tout espoir était-il perdu? Fallait-il laisser Lauriot sans secours et la justice commettre sur lui cette épouvantable erreur.

Ah! elle ne perdait pas courage. Elle s'accrochait désespérément à toutes les idées qui lui venaient jusqu'à ce qu'arrivât un moment de le mettre à exécution elle le reconnut elle-même impraticables.

Ce qui lui donnait de l'énergie, c'était la présence dans un coin de la chambre, de sa mère, sombre, et les yeux brillants, de la vieille Justine envelee dans son éternelle immobilité de paralytique. C'était à elle qu'elle avait en recours en dernier lieu.

Elle s'était mise aux genoux de cette morte vivante, l'avait suppliée en lui racontant ses angoisses et l'horrible danger qui menaçait Lauriot et les infructueuses tentatives qu'elle avait faites, après de M. de Valtemare et M. de Ferrand.

Mais rien, la vieille n'avait rien répondu. Deux fois elle avait essayé, ses grands yeux noirs étincelaient avec un éclat extraordinaire qui effraya Nabote. Ses lèvres, entr'ouvertes avec effort, prononcèrent quelques mots, une phrase qu'on ne put comprendre et puis, affaiblie par cet immense effort, elle était tombée dans un profond sommeil.

Ses yeux seuls avaient laissé deviner toutes ses épouvantes. Ah! s'ils avaient pu parler!... Comme ils auraient tout dit!

—Et pourquoi ne parleraient-ils pas? se dit Nabote. Elle alla chercher un livre et expliqua à sa mère ce qu'elle voulait.

Au hasard, elle lui montrait, chacune en particulier, toutes les lettres de l'alphabet. Avec cet alphabet, il serait possible de former une phrase, si la paralytique en abaisant la paupière, faisait ainsi l'attention de sa fille. Ce serait long, car il faudrait attendre que Denise rencontrât les lettres qui, dans la pensée de la malade, devraient constituer un mot d'abord, des phrases en suite.

—Ma mère, dit-elle, vous n'avez jamais eu l'intention de laisser mon frère porter la peine de votre crime... la paralytie qui vous a frappé vous a sans doute empêchée de sauver Jacques en vous réduisant à une impuissance complète... Si vous avez conservé toute votre intelligence, il ne vous sera pas impossible d'exprimer votre pensée dans les manières que je vous indique. Vous n'avez rien à craindre de la justice, en l'état où vous êtes. Vous pouvez donc être bien franche et ne rien cacher de ce que vous avez fait... M'avez-vous entendue? Si vous avez bien saisi mes pensées, fermez les yeux pendant quelques secondes et ne les rouvrez que lorsque je vous l'aurai dit...

—La paralytique obéit instantanément. Un instant s'écoula. Nabote ne respira plus... —Ouvrez les maintenant... Justine obéit de nouveau et son clair regard, animé d'une lueur singulière, alla fouiller l'âme de sa fille... —Ah! dit celle-ci, Jacques est sauvé!

Elle appela le petit Pierre qui ne la quittait pas. —Va prier, M. Consolat, le commissaire de police, dit-elle, de venir à la boucherie sans perdre une minute.

—Et s'il me demande pourquoi? —Tu lui diras qu'il s'agit d'une affaire très importante, de révélations à entendre, d'un innocent à sauver... Dis-lui ce que tu voudras, petit Pierre, mais va, cours vite, et surtout ne l'arrête pas à jouer en chemin...

Pierre était déjà parti. C'était le soir. Les journaux venaient d'arriver de Paris. Depuis la condamnation de son frère,

elle les lisait tous les jours attentivement, cherchant dans la colonne des fait divers, avec des battements de cœur si douloureux qu'ils la suffoquaient et l'obligeaient de s'arrêter, —si elle parlait de Jacques, —si l'état question du pourvoi en cassation, du recours en grâce et enfin, chose atroce! de l'exécution...

Elle savait, on le lui avait dit, que le recours en grâce prendrait plusieurs jours. Mais chaque minute qui s'écoulait la rapprochait du moment fatal.

La veille justement, elle avait eu un douloureux aigüé qui, lui traversant le corps, comme une flèche avait failli la faire mourir; elle avait acheté quatre ou cinq journaux, la "France" le Temps le "National", le "Soir". Or le premier qu'elle avait parcouru —la "France"—annonçait l'exécution pour le lendemain de la nuit, l'exécution du boucher de Meudon...

C'était une souffrance abominable... Heureusement, les autres journaux la tranquillisaient. Le "National" et le "Soir" ne disaient rien et le "Temps" publiait en dernière heure, la courte note suivante:

—L'exécution de l'assassin de Charlotte Gélibert n'aura pas lieu demain, contrairement à ce qu'annonçaient plusieurs journaux. Le président de la République n'a pas encore pris de décision sur le recours en grâce. Le bruit court toutefois que M. le maréchal de Mac-Mahon quittera Paris cette semaine pour s'en aller chasser dans le Loiret où il a sa maison de campagne. C'est donc cette semaine assurément que Jacques Lauriot connaîtra le sort qui lui est réservé.

Elle avait relu deux fois cette lettre d'un reporter indifférent. —C'est semaine, se disait-elle, cette semaine.

Et l'on était au mercredi! Le lendemain matin, elle avait acheté le "Petit Journal". Elle le dévora depuis la première ligne jusqu'aux annonces. Dans un coin, elle découvrit les quelques mots suivants qui la firent frissonner et lui amenèrent au front une sueur froide.

—M. le président de la République, qui ne devait partir qu'à la fin de cette semaine, hâte son voyage de deux ou trois jours et quittera Paris cette après-midi par le train de trois heures et cinq minutes. Il restera absent une quinzaine de jours.

Alors, s'il partait, c'est que Lauriot était gracieusement perdu... Elle avait passé la journée dans un abattement mortel.

—Chaque moment elle se demandait: —Que vont m'apprendre les journaux du soir?

C'est dans l'après midi qu'elle fit auprès de sa mère sa dernière tentative. C'est dans l'après-midi que lui vint cette idée de l'alphabet avec lequel il lui était possible de parler à l'intelligence de sa mère. Mais il ne fallait pas perdre de temps, cette fois... et, pour que les révélations qu'allait faire la paralytique ne fussent pas perdues... elle envoya le petit Pierre à la recherche du commissaire de police.

Quelques minutes après le départ de l'enfant, un criur passa, annonçant d'une voix monotone la kyrieelle des journaux qu'il vendait:

—Voilà le journal! Voilà le journal!... Voilà la "Liberté" la "Presse", l'"Estafette", le "National", la "France"... Voilà le journal!

Elle acheta tout ce qu'il avait. —Ah! mam'zelle Lauriot, dit le marchand, y a des nouvelles pour vous.

Elle alla s'asseoir dans un coin, auprès de la table sur laquelle il y avait une lampe et se mit à lire avidement.

La nouvelle donnée par le "Petit Journal" était vraie. Le président de la République était parti pour son château de Laforêt et, avant de partir, il avait repensé le recours en grâce de Lauriot.

Elle ne pouvait plus avoir de doute là-dessus. Tous les journaux étaient d'accord.

—Le "Temps" toujours en dernière heure, mettait cette petite phrase laconique et cruelle: "Nous croyons pouvoir affirmer que l'exécution du boucher de Meudon ne sera pas retardée davantage et qu'elle aura lieu à la pointe du jour... Nous en rendrons compte dans le numéro qui portera la date de jeudi."

(A continuer)

ON DEMANDE Immediatement un fils pour servir la table (waiter). HOTEL GARDAN, 100, Rue St-Jacques. J. JOHNSON, Prop.

UN JEUNE HOMME Bachelier en français et en anglais trouvera de l'emploi comme professeur s'adressant au bureau du Canada

Voici ce que dard: Il parlait que Londres le mortel, ce qui constatait que, Unis avaient l'été—dont ne moi—l'Angleterre protéger.

Ecurie de louage d'Ottawa.



G. GRATTON, - Propriétaire 68, Rue Queen, Ottawa.

P. S.—Communication téléphonique (Wallace & Bell) Tous ordres exécutés promptement.

SALLE DE VARIETES Secretaires, Bibliothèques, Chaises berçantes, Chaises d'étude, Chaises en cuir, Canapés, Lits, Tapis de seconde main, Toiles de fenêtres et rideaux, Mixeurs et poêle. Mirrors, enfin tout ce qu'il faut pour meubler une maison. 582 & 584 RUE SUSSEX, JOSEPH BOYDEN N.B. Poèles de toutes sortes.

COLLEGE D'OTTAWA

—Les élèves externes nouveaux seront inscrits lundi 5 sept. de 9 à 12 heures a. m. et de 2 à 5 heures p. m. Les examens de nov. aux a. irants externes auront lieu mardi 4 sept. de 9 à 12 a. m. Les anciens élèves seront inscrits mercredi 5 septembre de 9 à 12 heures a. m. Les classes recommenceront vendredi 7 septembre à 8 heures a. m. Tous les élèves devront être présents.

COLLEGE BOURGET RIGAUD

—La rentrée des élèves aura lieu le 5 septembre. O. JOLY C. S. V. Directeur.

FI-RI FAGIAS DE TERRIS De la Cour de Circuit - Cité de Lu L. CANE, J. DAME, MARY Proviseur de Québec, J. ANN KAVANAGH Dist. d'Ottawa } de la cité d'Ottawa, No 146 } dans le comté de Gatineau, dans la Province d'Ontario, veuve de feu Michael Kavanagh, demanderesse; en sa et les termes et termes d'ANDRÉ LABELLE, cultivateur, du Comté de Hants, dans le comté et district de Lu, D. F. a. leur.

—Un lot de terre étant le numéro quinze dans le lot 146-147 du canton d'Arvin dans le comté d'Ottawa, contenant en plus acres de terre, plus ou moins—avec les Edifices dessus érigés.

—Pour être vendu au bureau du greffier, pour le comté d'Ottawa, en la cité de Hull, le DIX-HUITIEME jour de SEPTEMBRE prochain, à DIX heures de l'après-midi.

LOUIS M. CO. TLEE, Shérif. Bureau du Shérif, Ottawa, 9 juillet 1888.

AVIS

—Le soussigné, don ne avis que ne sera responsable d'aucune des conséquences de mon nom par mon épouse, Mlle Louise Riopelle, à dater de ce jour, 24 juillet 1888.

LOUIS RIOPELLE, Earlley Township